
"Guerre et Terrorisme", 1986

Daniel Hermant



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/conflits/1146>

ISSN : 1777-5345

Éditeur :

CCLS - Centre d'études sur les conflits liberté et sécurité, L'Harmattan

Référence électronique

Daniel Hermant, « "Guerre et Terrorisme", 1986 », *Cultures & Conflits* [En ligne], Articles inédits, mis en ligne le 25 février 2005, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/1146>

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.

Creative Commons License

"Guerre et Terrorisme", 1986

Daniel Hermant

Le terrorisme n'existe pas au singulier, sinon dans les expressions utilisées par les media et les gouvernements en mal de simplification. Tous les auteurs, à l'exception de ceux qui croient au fil rouge (ou au fil noir), sont d'accord pour différencier le terrorisme d'origine interne, issu de la société, et le terrorisme exporté, venant de gouvernements étrangers. Au-delà, des divergences apparaissent pour qualifier plus finement ces formes. On parle de terrorisme idéologique, religieux, irrédentiste, fanatique, international...

Très souvent, en agissant ainsi, on identifie le terrorisme à l'idéologie dont il se dit porteur, et, de ce fait, sans en avoir en conscience, on accrédite le bien-fondé de la liaison entre telle et telle idéologie et tel et tel groupe. Un danger immédiat surgit : celui de discréditer une idéologie globale, parce qu'un groupe ultra minoritaire se l'approprie. Que faut-il penser alors de termes comme terrorisme islamique, terrorisme arabe, terrorisme proche oriental, terrorisme arménien, terrorisme révolutionnaire... ? Le monde arabo-musulman, par exemple, ne peut être présenté uniquement sous l'angle du Djihad, assimilé abusivement à la guerre sainte et au terrorisme.

Pour sortir de ce dilemme, et des pièges langagiers qui sont inhérents à l'usage de la notion de terrorisme, nous proposons d'utiliser la problématique suivante : le terme terrorisme ne peut être appliqué à un acteur donné, car il a toujours une fonction de valeur de la part de l'observateur (l'appellation de terroriste, pour désigner les résistants français durant la Seconde guerre mondiale par les Allemands est là pour le rappeler), et tous les acteurs, organisation clandestine ou gouvernement, s'accusent réciproquement d'être les véritables terroristes (les FARL dans leurs premiers communiqués accusaient le gouvernement français de terrorisme d'État, pour répondre à l'accusation de terrorisme...). Le jugement de valeur dépend donc de la légitimité que l'on accorde à chacun des acteurs.

On appellera donc terroriste l'acteur qui semble ne pas disposer d'une légitimité suffisante pour ne pas représenter la cause qu'il dit défendre. Finalement, c'est la relation entre les acteurs que l'on peut qualifier de terroriste, et non tel ou tel acteur.

Si malgré tout, on utilise le terme de terroriste, c'est en fonction d'un jugement de valeur qui engage dans une certaine conception de la société, qui n'est pas nécessairement

partagée par tous. Sommes-nous dans une société démocratique, dans un État de droit ? Ou sommes nous opprimés par un État fasciste, par une société aliénante et matérialiste... ?

La question se pose dès que des organisations, d'où qu'elles viennent, remettent en cause le consensus assez large qui existe sur le fait que la société française est démocratique, malgré ses imperfections, et que l'État français respecte le droit, en dépit de certaines entorses dues à la raison d'État.

La forme que prend la relation terroriste va donc diverger en fonction des acteurs qu'elle met en présence : nature de l'organisation clandestine, de l'État et du gouvernement, présence ou non d'une opinion publique informée par les media. On peut distinguer trois formes liées à la nature de l'organisation : le terrorisme d'organisation clandestine, le terrorisme d'organisation écran, et le terrorisme d'organisation secrète.

Le terrorisme d'organisation clandestine est une forme d'organisation qui s'oppose à son propre État pour des motifs idéologiques, soit par vocation révolutionnaire (RAF, BR, AD), soit par vocation nationale et indépendantiste (IRA, ETA, FLNC). Cette forme est sans doute la plus ancienne et la mieux connue.

Le terrorisme d'organisation secrète est au contraire une forme issue des États, très souvent pour s'opposer à ce qu'ils considèrent comme des organisations terroristes, et pour pratiquer du contre-terrorisme, sans passer directement par leurs services secrets. Le GAL en Espagne en est une illustration. Dès que l'on sort de la sphère des États des droits, les exemples se multiplient.

Le terrorisme d'organisation écran est une forme intermédiaire, où une organisation qui a sa propre autonomie d'action et ses propres objectifs, peut être amenée à servir les intérêts d'États, en masquant son commanditaire, et en empêchant la victime d'exercer des représailles, puisque l'organisation fait écran, s'interpose dans la logique antagoniste de deux États.

C'est cette dernière forme qui a proliféré depuis les années 1980 et qui a pris racine dans le conflit du Proche-Orient, et plus particulièrement dans le jeu complexe entre les acteurs militaires du Liban. C'est à son propos que les gouvernements occidentaux (américain, anglais et français) ont employé des formules l'assimilant à une nouvelle forme de guerre.

Historiquement le terrorisme d'organisation écran provient du terrorisme transnational, celui-ci n'étant qu'une variante du terrorisme à vocation nationale et indépendantiste mais avec une particularité majeure, celle de n'avoir ni nation, ni territoire. Si l'on prend l'exemple palestinien, son originalité ne vient certainement pas de son discours idéologique qui reprend celui de tous les mouvements de "lutte de libération". Elle vient de ce que les Palestiniens (surtout ceux du front du refus) ne se contentent pas de demander une partie du territoire et de faire sécession pour y construire un État Nation, mais plus radicalement nient l'existence de l'État qui occupe ce territoire et sont obligés de mener la lutte contre Israël, non des territoires occupés mais pour l'essentiel de l'étranger. Il leur faut alors se faire connaître de l'opinion publique internationale, jouer sur le spectaculaire, quitte à impliquer des personnes se considérant comme étrangères au conflit. Certains groupes palestiniens, sans l'accord de l'OLP dans son ensemble, décident alors d'agir : ce sont les détournements d'avions et surtout Munich (1972).

Il en résulte une exportation de la violence du Moyen-orient à l'Europe qui ne va cesser de s'amplifier, car les gouvernements européens prennent en compte dans leurs calculs

stratégiques sur la région le risque des prises d'otages et des attentats et se distancient plus nettement d'Israël. L'efficacité et le succès de l'OLP (Yasser Arafat est reçu à l'ONU en 1974) suscitent des émules.

A Beyrouth, le mouvement arménien se structure sur le même modèle. Mais en une quinzaine d'années, les organisations palestiniennes et arméniennes vont pour l'essentiel perdre leur marge de manœuvre face à la pression constante des États arabes qui les reçoivent. Les sanctuaires jordaniens, puis libanais de l'OLP sont successivement démantelés laissant les organisations palestiniennes à la merci du bon vouloir de la Syrie, de l'Irak, et à un moindre degré de la Libye. Ces derniers États vont très loin dans la "manipulation" des organisations palestiniennes. L'exemple d'Abou Nidal, dissident de al-Fatah de Yasser Arafat en 1974, et maintenant à la tête d'une organisation quasi professionnelle successivement au service de l'Irak, de la Syrie et de la Libye, ou celui plus récent de la dissidence du Colonel Abou Moussa soutenue par le président syrien Assad, sont à cet égard éloquentes. Chassé de Beyrouth, le mouvement arménien a dû, lui aussi, pour subsister, prendre des contacts avec les États qui voulaient bien l'accueillir, Chypre et la Syrie. C'est le déracinement des communautés palestiniennes, leur dispersion vers différents pays, leur délocalisation, par rapport à la société et l'État qu'ils veulent combattre (Turquie pour les Arméniens, Israël pour les Palestiniens) qui rend ces mouvements transnationaux sensibles aux tentatives de manipulation des États.

On glisse en dix ans du terrorisme transnational vers le terrorisme d'organisation écran. Les organisations clandestines du Proche-Orient, indépendantes initialement et pouvant même apparaître comme des concurrents possibles vis-à-vis des États de la région, perdant leur puissance, et sans abandonner leur raison d'être, sont soumises à la volonté des États qui les tolèrent encore chez eux pour des motifs souvent éloignés de la constitution d'un État palestinien indépendant. Leur idéologie nationaliste et révolutionnaire s'est érodée avec le temps, et de nouvelles organisations aux contours flous (dissidents palestiniens, FARL, CSPPA) tiennent un discours qui pour leur être propre ne sert pas moins les intérêts des États où elles se sont implantées. Cela n'empêche pas des décisions autonomes des organisations, et parfois un dérapage par rapport aux actions diplomatiques de l'État qui les accueille.

Une relation asymétrique Personne ne manipule personne. Simplement le rapport de force est tel que l'État peut influencer sur la stratégie de l'organisation, si celle-ci le gêne, ou la laisser faire, si celle-ci l'avantage. La montée des groupuscules chiïtes libanais adossée à la révolution iraniennes, malgré des origines différentes, pourrait être analysée dans ce contexte. Elle pose même une question plus générale. Quelles sont les conditions historiques de formation des États au Proche-Orient ? Qu'en est-il de la laïcité et du juridisme de ces États ? Peut-on les considérer comme des États qu même titre que les États occidentaux ou des pays de l'Est ? La montée de l'intégrisme chiïte n'est-elle pas le signe de l'échec de la modernité et le moyen d'accéder à une post-modernité liant les valeurs religieuses au politique, en modifiant par là l'équation traditionnelle du politique et du juridique ?

Dès lors el corollaire de cette véritable mutation politique et idéologique est un déplacement du centre de gravité de la relation terroriste des organisations clandestines vers les États. Le terrorisme n'est plus l'arme du faible (l'organisation) contre le fort (le gouvernement), c'est un moyen d'action d'un État contre un autre État, mais avec des différences de nature entre les États qui permettent de considérer qu'il s'agit toujours d'une relation asymétrique du faible (État du Proche-Orient) au fort (État occidental).

Le fort étant la victime, il ne peut qu'être tenté de réagir par des mesures militaires de représailles. Jusqu'à présent, seule l'aviation américaine a bombardé la Libye, car le piège du terrorisme d'organisation écran est justement d'empêcher les représailles en mettant en avant l'organisation, en l'interposant entre les acteurs étatiques. La Syrie et l'Iran ont su mieux en jouer que la Libye en évitant les déclarations de soutien et en condamnant officiellement les actions des organisations.

Quelle réponse les gouvernants occidentaux peuvent-ils apporter à cette forme nouvelle de terrorisme ? Pourquoi parler de guerre à propos de cette forme spécifique ? Est-ce un moyen efficace de contrecarrer le terrorisme d'organisation écran ?

Nous ne pouvons, dans un cadre aussi limité, donner l'ensemble des éléments de réponse. Aussi nous contentons-nous de revenir sur l'usage des deux concepts de terrorisme et de guerre et de voir si l'assimilation qui est faite par les gouvernements résiste à l'analyse et ne les précipite pas dans le piège où on voulait les faire tomber.

Cette assimilation progressive des deux notions repose d'abord sur leur plasticité. Au niveau de l'usage, les deux termes occupent le même champ sémantique : celui de la violence politique. Il y a une tendance quasi spontanée à l'expansion : n'importe quel conflit, même le plus corporatif, devient dans le langage courant une guerre (guerre scolaire, guerre du mouton...); toute conduite même fort peu violente reçoit le label terroriste (terrorisme des intellectuels, des journalistes...). Il était donc inévitable de voir les deux notions se rencontrer sinon se confondre. Dans cette confluence, la notion de guerre semble cependant jouer le rôle déterminant et s'impose comme moyen de définir les nouvelles formes de terrorisme.

Depuis 1945, la guerre, en faisant sauter le carcan juridique qui la définissait, a en effet changé de visage. Aux formes classiques de conflits, caractérisées par l'identité des adversaires, la symétrie de leur relation et la visibilité du champ de bataille, se sont ajoutés le fait nucléaire et l'équilibre de la terreur débouchant sur une stratégie de dissuasion où le non-dit et l'invisible règnent en maîtres. L'équilibre de la terreur instaure sur le continent européen une situation très particulière de "non-guerre" dans un contexte d'affrontements politiques et de course aux armements avec l'URSS.

Il en résulte une modification du rôle des forces armées, dont la vocation n'est plus de gagner la bataille, mais de l'empêcher. Cette inaction structurelle qui a duré plus de trente ans a des conséquences paradoxales. Dans la zone déconflictualisée qu'est l'Europe, elle affaiblit l'esprit de défense et nourrit la tentation neutraliste. Hors d'Europe, elle s'est traduite par l'envoi sous des formes diverses de "soldats de la paix" (casques bleus, blancs... de l'ONU). Dans le cas libanais, l'explosion de violence politique des acteurs locaux a fait éclater la contradiction qu'il y avait à mettre au cœur d'un conflit des soldats dont la mission n'était pas de se battre.

Ainsi, une certaine optique de la guerre, la confusion par les hommes politiques et certains stratèges des lieux et des temps propres à la dissuasion et à la violence ont créé une situation qui n'a pas été sans conséquences sur le développement du terrorisme d'organisation écran analysé plus haut. La visibilité du conflit n'a cessé de s'amoinrir et tous les acteurs en ont profité.

Néanmoins, il serait erroné de croire que terrorisme et guerre ne se sont rencontrés que dans les années 80. Dès la vague d'attentats de la fin des années 60 et des années 70 due au terrorisme à vocation révolutionnaire et au terrorisme à vocation nationale et indépendantiste, les analystes militaires, très sensibles à ce problème, récupèrent

conceptuellement le terrorisme sous l'appellation de "guerre subversive". En effet, au niveau des formes de combat, on peut facilement identifier ces vagues d'attentats avec certaines opérations menées par les commandos lors de la deuxième guerre mondiale, ou par des mouvements de libération nationale lors des guerres de décolonisation : faibles moyens en hommes engagés, cibles très précises, aspect ponctuel de l'action...

La simulation guerrière De même le fonctionnement interne des organisations clandestines peut facilement être décrypté selon le modèle des guérillas de libération nationale ou être relié à l'action des services spéciaux. A vrai dire les analystes distinguent les organisations clandestines nationales et indépendantistes, généralement implantées dans la population, où les schémas des guerres de décolonisation s'appliquent parfaitement, et les organisations clandestines révolutionnaires mal implantées voire isolées, et donc plus sensibles aux manipulations extérieures.

La matrice militaire rend aussi parfaitement compte des buts des organisations. Ceux du terrorisme à vocation révolutionnaire sont replacés dans le cadre large de l'affrontement Est/Ouest et lus dans une perspective stratégique globale. Ce type d'interprétation en terme de stratégie indirecte, de contournement de la dissuasion nucléaire par l'adversaire coïncide plus ou moins avec la vogue des thèses sur le "fil rouge", selon lesquelles les auteurs d'attentats ne seraient que des instruments de la politique soviétique manipulés par le KGB où les services spéciaux des pays de l'Est.

L'apparition au début des années 80 de ce que la presse a appelé "euroterrorisme" n'a fait que conforter bien à tort cette thèse. Les organisations clandestines européennes se tendent la main au-dessus des frontières avec un objectif commun : l'OTAN. Comment pourraient-elles servir plus directement les intérêts de l'Union soviétique ? Pour le terrorisme à vocation nationale et indépendantiste, l'expérience accumulée par les militaires français lors des guerres d'Indochine et d'Algérie fournit une grille de lecture directement utilisable. Selon celle-ci il correspond à l'adaptation aux conditions particulières des sociétés européennes de la pratique des mouvements de libération nationale qui ont amené en une vingtaine d'années le démantèlement des empires coloniaux européens et marque ainsi l'étape ultime de la stratégie indirecte soviétique. En fait, que les organisations soient à vocation révolutionnaire ou à vocation indépendantiste et nationale, elles s'inscrivent dans le cadre d'une "guerre subversive" remplaçant ainsi l'armée au centre des réflexions à un moment où la grande vague pacifiste faisait douter les populations des pays européens de l'utilité de la défense.

A vrai dire, la confluence entre terrorisme et guerre avait de multiples avantages. Elle donnait une image moderne d'une armée ne préparant pas la guerre du passé mais sensible aux nouvelles menaces. Inversement, elle donnait un contenu clair à un phénomène terroriste toujours très difficile à conceptualiser. Dans les années 80, le déplacement progressif du centre de gravité du terrorisme des formes internes que nous venons d'étudier vers les formes exportées du Moyen-Orient pratiquant des attentats aveugles, beaucoup plus sanglants, a entraîné un aménagement du système explicatif en place, ainsi surtout en a grossi certains traits. Il a notamment, devant la montée de la menace, renforcé dans les esprits l'assimilation entre terrorisme et guerre.

La source des attentats (rue des Rosiers, rue Marbeuf, aéroport d'Orly, grands magasins) étant à l'évidence à chercher dans les divers conflits qui ensanglantent le Moyen-Orient (conflit israélo-arabe, conflit libanais, conflit irano-irakien), on ne pouvait sans artifice les rattacher à une initiative soviétique. La thèse de l'internationale terroriste a donc fait place à la notion de terrorisme international, notion plus souple, rendant bien compte de

l'éclatement géographique des sources de la violence. Mais cette notion elle-même n'est pas pertinente. Celle d'organisation écran lui est préférable, car elle met l'accent sur la difficulté de désigner l'adversaire sur son invisibilité.

Les gouvernements ont bien compris que là était la difficulté et ont mis en œuvre pour la surmonter une stratégie de simulation guerrière développant les analyses militaires précédentes et leur donnant la caution du politique.

Cette stratégie globalise et dramatise la menace pour rassurer l'opinion publique inquiète de la dissolution du lien social ; en cela elle est efficace mais son but affiché -dissuader les gouvernements qui soutiennent les organisations- n'est pour l'instant pas atteint. C'est là ce qui oblige les gouvernements à discuter et à négocier avec les États qu'ils condamnent par ailleurs. Le terrorisme a ses raisons que la peur ne connaît pas.

En suivant dans les pages qui précèdent les rapports entre guerre et terrorisme, on a un peu l'impression d'un dévoilement progressif de la nature militaire du terrorisme. Pourtant cette apparente linéarité de l'évolution des deux notions n'est pas sans poser de questions.

Utilisée dès les années 60 pour rendre compte du terrorisme à vocation révolutionnaire et du terrorisme à vocation nationale et indépendante, l'image militaire est actuellement surtout utilisée pour désigner les attentats du terrorisme d'organisation écran. Or, ces attentats sont perpétrés par un tout petit nombre de gens complètement coupés de la société où ils frappent. Au contraire, le terrorisme à vocation nationale et indépendantiste, qui repose sur un réservoir démographique, qui réclame sa nature militaire comme le montre le cas de l'IRA, provoque parfois de véritables guerres civiles. Mais il a peu de soutiens internationaux et les gouvernements occidentaux évitent le terme de guerre. C'est le premier paradoxe.

Le deuxième paradoxe c'est que dans le terrorisme d'organisation écran, la dimension guerrière renvoie à des situations très différentes les unes des autres : par exemple à des assassinats ou des prises d'otage au Liban, des attentas aveugles en France, mais aussi une situation de guerre presque classique dans laquelle les soldats français et américains de la force d'interposition sont soumis à des bombardements de la part des milices libanaises et finalement au double attentat du 23 octobre 1983 qui les contraindra à se retirer. L'armée israélienne harcelée par les commandos chiites évacue pour l'essentiel le territoire libanais en 1985. Ces événements entraînent des réactions spécifiquement militaires : bombardements aériens de la part d'Israël, mais aussi de la part de la France et des États-Unis.

Ces deux paradoxes ont une explication simple. La nature guerrière du terrorisme ne provient pas de l'analyse attentive des attentas ou des organisations. Au contraire, cette analyse occulte dans sa présentation du terrorisme un certain nombre d'éléments et opère sur le plan intellectuel une indifférenciation, une fusion entre l'organisation clandestine et les soutiens étatiques. Cela permet de retrouver derrière les organisations clandestines les États qui les soutiennent et donc une relation interétatique qui peut trouver une solution dans le cadre d'une analyse stratégique. Il s'agit en fait d'une stratégie de simulation guerrière qui donne l'impression d'expliquer le terrorisme alors qu'elle sert avant tout à sortir du dilemme posé par le terrorisme : être frappé par un adversaire invisible. Le discours de simulation guerrière provient donc du besoin de désigner un adversaire de même nature et de recréer une relation de puissance à puissance, ce qui rassure gouvernement et opinion publique.

RÉSUMÉS

Le terrorisme, qui est une forme de violence politique, peut-il être assimilé à la guerre? En fait, les deux phénomènes sont de nature fondamentalement différente. La guerre est une relation d'État à État, à l'inverse du terrorisme où la relation s'établit entre un État victime et un ennemi qu'il ne peut désigner.

INDEX

Mots-clés : terrorisme, sociologie des conflits (polémologie), guerre